Devenir praticien certifié en Chi Nei Tsang® 3

1. **Effectuer un premier stage**
 À l'issue du 1er stage, vous obtenez un certificat de participation vous reconnaissant comme stagiaire en Chi Nei Tsang® 3.

2. **Constituer 30 cas d'études**
 6 personnes à voir 5 fois ou 4 personnes à voir 5 fois + 10 cas répartis comme vous le souhaitez sur deux personnes ou plus. Délai : entre 6 mois et 2 ans après le 1er stage.

3. **Refaire le stage une seconde fois**
 Pour affiner les techniques et approfondir la pratique — souvent vécu comme une révélation par rapport au premier passage.

4. **Session d'examen avec l'examinateur**
 Remise des cas d'études et session pratique évaluée par un instructeur principal habilité. Certificat signé par Olivier Barré et Maître Mantak Chia. 💶 Coût de l'examen : 80 € + 25 € de frais administratifs